

## La maison Béatrice

Une nouvelle résidence pour accueillir les aînés autonomes

Au cœur du parc de Beaulieu , dans la commune de Morancé



Pour tout renseignement , vous pouvez vous adresser à la mairie de Morancé

Tél : 04 78 43 67 30

Email : [ccas@morance.fr](mailto:ccas@morance.fr)

## **La Maison Béatrice, tout un état d'esprit**

### **L'esprit nature**

#### **Une adresse proche du village , un cadre de vie privilégié**

Morancé est une commune rayonnante, teintée par les couleurs du soleil. Ses pierres dorées du beaujolais qui caractérisent ses belles bâtisses et fiers manoirs, ses vignes qui accueillent chaque visiteur avec la promesse d'instantanés festifs, cette bonne humeur communicative qui fait l'âme d'un village, son château du Pin, témoin de tant d'histoires...

Ici vous trouverez le calme et le charme d'une adresse rare au cœur du Clos de Beaulieu, qui a des siècles à vous raconter.

### **L'esprit Réséda**

#### **Un bel appartement à louer pour être indépendant mais jamais isolé**

Les 60 appartements du T2 au T4 de cette belle résidence non médicalisée sont spacieux et agréables à vivre. Destinés à accueillir des aînés autonomes, ils sont tous équipés d'une salle d'eau avec une douche accessible et de terrasses ou balcons.

Ici, chacun peut emménager avec ses meubles, recevoir de la visite et vivre avec ses animaux de compagnie sauf NAC (nouveaux animaux de compagnie).

Les logements et espaces communs sont conçus pour les personnes à mobilité réduite, ils facilitent les rencontres et incitent à la convivialité.

Salle à manger (uniquement à midi, hors jours fériés), salle d'animations, fitness... tous les espaces communs destinés au bien-être des résidents sont mis gracieusement à leur disposition.

### **L'esprit Béatrice**

#### **Une présence bienveillante et conviviale pour que vous vous sentiez bien chez vous.**

L'employé(e) de maison RESEDA , présente du lundi au vendredi ,veille sur l'entretien de la résidence et facilite l'organisation des animations proposées par la commune dans les lieux de vie communs .

Les animations seront accessibles à tous les résidents et pourront, selon les cas, être accessibles aux autres seniors de la commune.

La personne dédiée à l'accueil et à l'animation est présente à mi-temps du lundi au vendredi (sauf jours fériés et congés).

Elle sera en charge d'organiser pour les résidents des activités variées, de veiller sur leur bien-être , de les accompagner dans leurs démarches administratives, les orienter vers les différents services d'aide à domicile et de coordonner les demandes de restauration en lien avec l'employée de maison et les prestataires externes